Rapport annuel d'activité 2022-23

Séances et activités

La dernière séance de l'année précédente a eu lieu le 23 août en présence de ses membres élus pour la législature 2021-26, à savoir :

- Pour le groupe Alliance Montaine : Mme Eliane Parolini, M Olivier Balmer et M Rolf Schneider.
- Pour le groupe SEL-Mont citoyen : Mme Véronique Zwald, M Olivier Martin et M Thibault Leuthold. (démissionnaire au 30.6.2023)
- Pour le groupe UDC : M Richard Nicole.

Durant cette séance, il a été procédé à l'élection de son président en la personne de M. Martin Olivier et de son vice-président en la personne de M Rolf Schneider, pour l'année 2022-23 ; la Commission ayant opté pour une présidence annuelle tournante.

La CCU s'est réunie 7 fois entre septembre 2022 et septembre 2023, pour analyser, traiter et débattre sur des sujets suivants :

20 sept. 2022	Réunion avec M Descloux Municipal du patrimoine autour du thème des forêts communales en présence de Mme Bovet, cheffe du service de l'environnement et de M Crisinel, garde-forestier
23 sept 2022	*Sortie annuelle de l'année 2021-2022, une passionnante visite au quartier des Fiches à Lausanne.*
22 nov. 2022	Réflexions sur le développement urbanistique et sa croissance, à l'horizon 2040. Questionnements autour des chemins vicinaux du SAF
21 fév. 2023	Le SDDT, sollicitation municipale et présentation de la démarche initiée par la municipalité à travers les fiches dans le but de dégager une priorisation des actions à entreprendre en matière d'urbanisme. Le point sur le Valleyre
21 mars 2023	Synthèse et discussions des fiches du plan opérationnel du SDDT en présence des invités suivants : Madame la Syndique Laurence Muller Achtari - LMA Monsieur Antonio Turiel, chef de service – AT Monsieur Tanguy Perrenoud, Chef de projet Service de l'urbanisme - TP Monsieur Dimitri Margot, Géographe urbaniste FSU / Repetti Sàrl - DM Monsieur Philippe Gmür, Aménagiste FSU - P. Gmür Conseil Sarl - PG
23 mai 2023	Bref retour sur le volet opérationnel du SDDT et la suite. Point sur les 13/14 plans de quartier et visite virtuelle sous la forme d'un diaporama

27 juin 2023	Rédaction du rapport annuel Concours d'architecture de Champ d'Aullie
22 août 2023	Finalisation et approbation du rapport annuel de la CCU Élections à la présidence et à la vice-présidence pour l'année 2023-24.

Rappel

La CCU est une commission consultative thématique. Son rôle est politique, et consiste à examiner ce qui touche aux questions d'urbanisme afin de pouvoir répondre en tout temps aux sollicitations y relatives, tant de la part de la Municipalité que du Conseil. La CCU ne prend pas position sur les objets validés par le Conseil, mais apporte sa vision sur les développements futurs et élabore des propositions en concertation avec les divers groupes politiques dont elle fait le lien.

Il nous apparaît en effet nécessaire de rappeler que la CCU se tient également à la disposition de chaque conseiller communal, afin de lui donner, au besoin, une vue d'ensemble de la situation urbanistique de la commune, de ses implications régionales et cantonales ou de l'informer encore sur le cadre législatif, au demeurant assez complexe, qui pourrait limiter ses interventions.

La CCU comme son nom le sous-entend est consultative ; elle ne peut se substituer en fonction des sujets traités au rôle d'une commission ad hoc.

Réflexions et conclusion

Nous remercions la municipalité pour la qualité de la partie urbanistique du rapport de gestion 2022 et nous lui rappelons que nous souhaiterions être impliqués le plus tôt possible dans les projets à venir touchant à l'urbanisme, comme le futur Programme Général d'Affectation, PGAcom, par exemple. Nous tenons aussi à préciser que nous sommes des bénévoles et que s'impliquer dans des questions d'urbanisme demande un certain investissement temporel.

Le dénominateur commun des représentants des divers partis au sein de la CCU reste la question de la croissance montaine. L'extension des surfaces cimentées, autant que celle des infrastructures relatives aux besoins d'une population en constante augmentation font partie de ses réflexions et de ses inquiétudes récurrentes.

A ce titre la CCU souhaite attirer l'attention de nos autorités sur le contexte socio-politique actuel, dont les divers signaux tendent à montrer que la population veut freiner le développement et que le Mont n'échappe pas à cette tendance. De nombreuses communes dans le canton ont récemment refusé des plans de quartier, et il apparaît que cette tendance va se poursuivre avec des oppositions de plus en plus marquées.

En conclusion la CCU estime qu'il serait judicieux d'anticiper ce ralentissement par une réflexion opportune dont elle espère que le Conseil se saisira. Sa position unanime préconise l'arrêt des constructions au terme des plans de quartier actuels.

La CCU, par son président.

Martin Olivier